Communauté de Communes des Sucs

Procès Verbal du Conseil Communautaire

Jeudi 05 Décembre 2024

à 19h30

Salle polyvalente
Bessamorel

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 05 décembre 2024 à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Bessamorel sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER. Date de convocation du Conseil Communautaire : le 25 novembre 2024.

PRESENTS : 23
Mme Sandrine ARIES, M Pierre ASTOR (arrivé à 20h), Mr Jean-Paul AULAGNIER, Mme Evelyne BAYET, M Jean-Pierre CHAPUIS, Mme COTTE Andrée, Mr André DEFOUR, M Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, M Daniel FAVIER, M Alain FOURNIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mme GUERIN Emilie, Mme Huguette LIOGIER, Mr Pierre LIOGIER, Mme Véronique MERLE, Mr André NICOLAS, Mr André PERRIER, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean-Paul ROCHE, Mr SABATIER Victor, Mme Josiane SUC.

QUORUM : 14
EXCUSES ET POUVOIRS :
Me Sophie MOUNIER donne pouvoir à SUC Josiane
M DI LITTA Daniel donne pouvoir a GOUDARD Patricia

ABSENTS non excusés : Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance : Mme Emilie GUERIN

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve le Compte-rendu de la séance précédente.*

Motion AMF

Monsieur Daniel Favier présente la motion de l'AMF.

- *Le Conseil Communautaire décide de ne pas délibérer vu le contexte (motion de censure).*

RH : Renouvellement contrat Assurance statutaire

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la proposition de contrat d'assurance statutaire avec CNP-Relyens à partir du premier janvier 2025 pour 4 ans.*

Accueil Mutualisé CCDS – mairie d'Yssingeaux

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le conseil communautaire, à l'unanimité moins une abstention, autorise le président à signer la convention de mise à disposition de l'agent CCDS, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.*

Assainissement 2025

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Eric DUBOUCHET précise que l'objectif est 2026, mais que compte tenu de la situation de certaines communes en 2025, ces conventions permettront l'organisation des astreintes pour l'assainissement.
M Alain FOURNIER remercie la commune d'Yssingeaux et la CCDS pour l'organisation mise en place.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

- autorise le président à signer les conventions de mise à disposition, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier ;
- approuve, compte tenu de l'avis préalable favorable du CST, la mise en place de l'indemnité d'astreinte d'exploitation à compter du 01 janvier 2025.

Durées d'amortissement centre aquatique (budget M4)

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les durées d'amortissement proposées.*

Subventions d'équilibre 2024 aux budgets CIAS et Centre aquatique

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER, souhaite une projection à l'horizon fin 2026 pour le centre aquatique. Monsieur Alain FOURNIER abonde dans le même sens, à voir lors DOB 2025.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins 4 abstentions, approuve les subventions présentées à verser au Budgets CIAS et Centre aquatique, et autorise le Président à procéder aux mandatements correspondants sur l'exercice 2024.*

Décisions modificatives 2 aux budgets 2024 et BP 2025

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

- approuve la DM 2 de l'exercice 2024 nécessaire pour ajuster, si nécessaire, les prévisions pour les dépenses à caractère obligatoire (charges de personnel, capital et intérêts des emprunts, écritures d'ordre type amortissements, etc.) ; apporter les régularisations en cas de décisions entraînant des dépenses non prévues au budget ou avec des prévisions insuffisantes ;
- autorise M. le Président à mandater, entre le 1er janvier 2025 jusqu'au vote du budget primitif 2025 les nouvelles dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés en 2024 ;
- dit que cette autorisation concerne le budget général, le budget annexe Centre Aquatique et le budget annexe « Ateliers Relais du Meygal » et notamment le chapitre 204 (fonds de concours), le chapitre 21 (immobilisations corporelles), le chapitre 23 (immobilisations en cours) et le chapitre 27 (autres immobilisations financières).

Fonds de concours

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Madame Amanda GERENTES précise qu'il s'agit de la réhabilitation de la terrasse utilisée pour le RPE. Elle indique ne pas connaitre suffisamment le volet financier du dossier. Il est laissé au Conseil Communautaire le soin de décider s'il faut voter ou pas.
Les élus décident en fin de compte, de soumettre le dossier de la terrasse du RPE au vote.

- Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide, les montants de fonds de concours aux communes de Beaux (1 068,50 € pour les bancs de touche et 4 874,55 € pour le cheminement doux) et d'Yssingeaux (75 000 € pour la Maison des Sports et des Loisirs, 30 000 € pour le programme de voirie et 1 601,25 € pour la terrasse de la crèche).

Arrivée de M Pierre Astor

Désignation d'un nouveau membre élu au CIAS

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.
Il est évoqué l'horaire des séances à 18h, ce qui est trop tôt pour les élus qui travaillent.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la nomination de M. Daniel Dilitta, conseiller communautaire en remplacement de M. Alain Lutz, pour siéger au CIAS.*

Vente matériel CCDS : Carroy Giraudon

Monsieur Jean-Paul AULAGNIER présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition de reprise d'une tondo-broyeuse par la société SARL Meygal Motoculture, sise La Guide à Yssingeaux, pour un montant de 800 € HT, soit 960 € TTC.*

FIL CCDS adaptation du règlement intérieur

Madame Eveline BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité valide les propositions d'adaptation du règlement FIL CCDS et autorise M. Le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Aide immobilier d'entreprises

Madame Eveline BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte des décisions du Bureau sur les dossiers présentés, conformément au règlement d'intervention des aides à l'immobilier d'entreprise.*

Abattoir Yssingeaux : rapport d'activités 2023

Madame Eveline BAYET présente le dossier et passe ensuite la parole à Monsieur Pierre LIOGIER Maire d'Yssingeaux.

Monsieur Pierre LIOGIER précise que la mairie est propriétaire du Bâtiment. Il rappelle l'organisation en SEM et la participation des EPCI de la Jeune Loire et de la Chambre d'agriculture au capital. Il présente le rapport. Il nous remémore que la société SOCABY a été mise en liquidation avec une ardoise de 48000€, en août 2023. Il indique la nécessité de faire une étude de faisabilité, votée initialement par la CCDS, avec la participation souhaitée des EPCI membres du PETR.
Monsieur André NICOLAS rappelle que les élus Communautaires doivent s'emparer du dossier. Monsieur Eric DUBOUCHET signale qu'il faut montrer aux autres élus des territoires du PETR et de l'Agglomération du Puy que cet abattoir est indispensable.
Monsieur Daniel FAVIER propose au Conseil Communautaire d'adopter une motion en ce sens.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*
  - *prend acte du rapport d'activités 2023 de l'abattoir.*
  - *approuve la motion de soutien pour le maintien de l'abattoir d'Yssingeaux sur le territoire communautaire.*

ZA Marteveille : aménagement et réservation lots

Madame Eveline BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

- *valide l'aménagement de l'ilot au plus tôt ;*
- *valide le plan de financement prévisionnel ;*
- *valide la modification du permis d'aménager correspondant ;*
- *sollicite le DETR/DSIL 2025 sur ce dossier ;*
- *autorise M. le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cet aménagement et à sa mise en œuvre.*

ZA Groummessome : projet Ets GARNIER

Madame Eveline BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la vente du lot n°2 de la ZA Groumessomme, d'une surface totale de 5 471 m² (surface utile : 2079 m²), au prix total de 95 000 € HT, à la société GARNIER ou toute société en substitution, sous couvert de l'avis des Domaines, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette vente et sa mise en œuvre.*

Eco-compteurs CCDS

Monsieur Jean-Pierre Chapuis présente le dossier.
Monsieur Alain Fournier demande combien coute un éco compteur
Monsieur Jean-Pierre Chapuis dit qu'il lui fournira la réponse.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la proposition et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ce nouveau contrat.*

Convention Agglomération Puy - CCDS : de collecte des OM-TRI

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.
Il signale qu'il faut désormais signer une convention de « coopération ». Il indique que cela ne change pas le prix et qu'il y aura une compensation par la communauté d'agglomération. Il précise que les grandes lignes ne changent pas.

- Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la convention de coopération et autorise M. Le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre.

Projet verbal de mise à disposition de biens de la CCDS au SYMPTTOM dans le cadre du transfert de la gestion de la déchèterie de Retournac

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le procès-verbal et autorise M. Le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout document se rapportant à sa mise en œuvre.*

Bilan Tickets Loisirs 2024 / Paiement 2ème semestre 2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a pris connaissance du bilan des tickets loisir 2024 et a pris acte du versement des sommes correspondantes conformément à la délibération du 13/01/2021 relative aux délégations attribuées par le Conseil Communautaire.*

Finalisation Aides BAFA / PIJ :

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Jean Paul AULAGNIER dit que c'est bien d'encourager les jeunes.
Madame Amanda GERENTES dit qu'il faudrait fortement suggérer aux jeunes de travailler sur le territoire.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

- Valide la proposition : d'une aide à 50% du reste à charge dans la limite d'un plafond de 300€ et sans dépas - ser l'enveloppe budgétaire de 3 000€ / an.
- Valide que l'aide portera sur les 2 parties de la formation BAFA avec fournitures de 2 justificatifs concernant la 1ère partie et la 2ème partie du BAFA et ce, sans conditions de ressources. Le paiement pourra s'effectuer en 2 fois dès réception des pièces justificatives.
- Dit que le jeune devra signer un engagement qui stipule : favoriser son stage et son futur job d'été sur un centre de loisirs du territoire, et garder en contrepartie sa participation à un événement communautaire (Bébés en fête, forum des associations ou autres événements).
- Autorise le président à signer le contrat d'engagement avec le jeune demandeur de cette aide BAFA et toute pièce utile à ce dossier.

Renouvellement du projet de service CAF du RPE

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

Monsieur Alain Fournier signale le gros travail effectué par les agents de la CCDS.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide le nouveau projet de fonctionnement du Relais petite enfance pour 2025/2029 et autorise le Président à signer tout document relatif à ce dossier afin de renouveler l'agrément CAF.*

Scolaire / Attribution de l'aide culturelle aux scolaires 2024/2025

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne un avis favorable à la candidature de l'école primaire privée d'Yssingeaux et charge le Président de signer tout document utile relatif à l'attribution de l'aide financière de la CCDS.*

Scolaire / Rattrapage sur les aides parascolaires 2023 - 2024

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, émet un avis favorable au rattrapage de l'erreur concernant l'attribution des aides aux écoles pour le financement des sorties scolaires soit un versement en faveur de l'école publique Théodore Monod à hauteur de 185 €.*

Culture : bilan de la rentrée de l'école de musique

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend connaissance :*

- *du bilan de la rentée de l'école de musique,*
- *du calendrier des manifestations de l'école de musique, « la tournée des Sucs », de l'affiche du projet phare de l'année « Traversait ».*

Renouvellement convention OGEC 2025-2027

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le renouvellement des conventions OGEC 2025-2027.*

Affaires diverses :

- Agrisucs

Monsieur Daniel FAVIER rappelle les réunions organisées avec André PERRIER.
Monsieur André PERRIER dit que la Chambre d'Agriculture est associée aux rencontres. La dernière réunion a eu lieu le 5 novembre 2024 dernier. Les thèmes étaient entre autres sur l'eau, les retenues collinaires. La collecte de plastique a aussi été évoquée.
La prochaine réunion est le 7 février 2025 avec le thème de la forêt.
Monsieur Jean-Paul AULAGNER rappelle qu'il y aura prochainement les assises de la forêt organisée par le département.

- Point Bascule au Chausse

Monsieur André Nicolas souhaite savoir où en est le dossier, il demande s'il y a une volonté d'avancer.
Monsieur Daniel Favier dit qu'un prestataire est intervenu pour faire le diagnostic de l'équipement et faire d'éventuelles propositions.
il indique que le DST mutualisé travaille également sur le dossier.
Lorsque la CCDS aura des éléments un peu plus concrets, elles seront indiquées au maire d'Yssingeaux.
Monsieur André Perrier indique que pour les agriculteurs il y a urgence. Ils attendent des réponses.

- Etablissement public foncier

Monsieur Victor Sabatier demande si les représentants de l'EPF ont été reçus. Il est répondu que non mais que le dossier a été évoqué en Bureau des vices présidents.
Monsieur Daniel Favier précise que le Bureau a pointé que cela nécessite la mise en place d'un impôt par habitant dont le montant diverge. De plus il est difficile de sortir de l'EPF si la collectivité le souhaitait.

- Hommage

Monsieur André Nicolas rappelle que cela fait 10 ans que M. Jacques BARROT est décédé et qu'il a joué un rôle prépondérant quant à la création de la CCDS.

A Beaux, le 13 février 2025,

Le Président,
Daniel FAVIER

La secrétaire de séance
Emilie GUERIN